



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### MONOSTEARATE DE GLYCEROL

Date d'édition : 2 February 2021

Présentation et règles de rédaction conformes au Règlement (CE) 1907/2006 et annexes.

#### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DES COMPANIES.

REACH Registration number: 01-2119495562-30

1.1 Nom de la substance : Monostéarate de Glycérol

1.2 Usage de la substance : agent antistatique

1.3. Fournisseur : ADC  
 123 rue Marie Curie - 26780 Châteauneuf-du-Rhône  
 Tél. : 33 (0)4 75 54 35 05  
 E-Mail : [contact@adc-solution.com](mailto:contact@adc-solution.com)

N° de téléphone d'appel d'urgence : ORFILA 33 (0)1 45 42 59 59

CENTRES ANTI-POISON :

Paris : 33(0) 1 40 05 48 48	Angers : 33 (0)2 41 48 21 21	Bordeaux : 33 (0)5 56 96 40 80
Lille : 0 825 812 822	Lyon : 33 (0)3 4 72 11 69 11	Marseille : 33(0) 4 91 75 25 25
Nancy : 33 (0)3 83 32 36 36	Rennes : 33 (0)2 99 59 22 22	Strasbourg : 33 (0)3 88 37 37 37
Toulouse : 33 (0)5 61 77 74 47		

Centres de Toxicovigilance : GRENOBLE – REIMS – ROUEN

#### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS :

- Classification selon le Règlement (EC) N°1272/2008 (CLP): Non classé
- Effets néfastes physico-chimiques, sur la santé humaine et sur l'environnement : Pas d'informations complémentaires disponibles

#### Active

Tél. 33 (0) 4 75 54 35 05

#### Distribution

SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00025  
 123 rue Marie Curie – 26780 CHATEAUNEUF du RHONE  
 SAS ADC Active Distribution Company au Capital de 163 200 Euros  
 RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

#### Company

E-mail : [contact@adc-solution.com](mailto:contact@adc-solution.com)



- Etiquetage selon le Règlement (EC) N°1272/2008 (CLP): Pas d'étiquetage applicable

### 3. COMPOSITION/INFORMATION ON INGREDIENTS :

3.1 Composant : Monostéarate de Glycérol (40-60%)

3.2 N° EINECS	N° CAS
286-490-9	85251-77-0

### 4. PREMIERS SECOURS :

#### 4.1 Inhalation :

Déplacer la personne vers une zone non contaminée. Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. En cas de respiration difficile, l'oxygène doit être administré par du personnel qualifié. Consulter un médecin.

#### 4.2 Contact avec la peau :

Laver la peau à l'eau et au savon pendant au moins 15 minutes. Retirez tous les vêtements et chaussures contaminés. Consulter un médecin. Bien nettoyer et sécher les vêtements et les chaussures contaminés avant de les réutiliser.

4.3 Contact avec les yeux : Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

4.4 Ingestion: Si une grande quantité est avalée, consulter un médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

#### 5.1 Moyens d'extinction :

Appropriés : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), eau, poudre chimique sèche.

Pour les grands incendies : utiliser de la mousse ordinaire ou inonder avec une fine pulvérisation d'eau. Déplacer le container de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Ne pas disperser le produit renversé avec des jets d'eau à haute pression. Utiliser

#### **Active**

Tél. 33 (0) 4 75 54 35 05

#### **Distribution**

SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00025  
123 rue Marie Curie – 26780 CHATEAUNEUF du RHONE  
SAS ADC Active Distribution Company au Capital de 163 200 Euros  
RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

#### **Company**

E-mail : [contact@adc-solution.com](mailto:contact@adc-solution.com)



des moyens d'extinction appropriés pour feu environnant. Éviter l'inhalation de matières ou de sous-produits de combustion. Rester au vent et rester à l'écart des zones basses.  
Inadapté : Aucun identifié.

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

5.2.1 Risque d'incendie : Évitez le dégagement de poussière.

5.2.2 Risque d'explosion : poussières fines dispersées dans l'air en concentrations suffisantes et en présence d'un allumage efficace la source présente un risque d'explosion de poussière. Tenir éloigné des étincelles, des flammes, des décharges statiques et autres sources d'inflammation répertoriées dans UNI EN 1127-1.

## 5.3 Conseils aux pompiers :

Équipement de protection pour les pompiers : Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection chimique.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

### 6.1 Précautions personnelles :

6.1.1 Mesures générales : éviter la formation de poussière. Ne pas fumer.

6.1.2 En cas de non-urgence :

Équipement de protection : Porter des vêtements de protection appropriés. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Procédures d'urgence : Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Évacuez la zone.

6.1.3 En cas d'urgence :

Équipement de protection : En cas d'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome. Portez des vêtements de protection appropriés.

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Procédures d'urgence : évacuer et limiter l'accès.

### 6.2 Précautions environnementales :

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les eaux de surface ou les égouts. Ne pas laisser pénétrer dans le sol / sous-sol. Les dépôts de poussière ne devraient pas s'accumuler sur les surfaces, car ils peuvent former un mélange explosif si la poussière est présente en concentration suffisante dans l'atmosphère.

### **Active**

Tél. 33 (0) 4 75 54 35 05

### **Distribution**

SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00025  
123 rue Marie Curie – 26780 CHATEAUNEUF du RHONE  
SAS ADC Active Distribution Company au Capital de 163 200 Euros  
RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

### **Company**

E-mail : [contact@adc-solution.com](mailto:contact@adc-solution.com)



### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Ramasser mécaniquement (balayage, pelletage) et collecter dans un récipient approprié pour l'élimination. Éviter la formation de poussière.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE :

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

#### 7.1.1 Dangers supplémentaires lors du traitement :

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

#### 7.1.2 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Espace de stockage verrouillé. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Éviter les flammes nues.

#### 7.1.3 Mesures d'hygiène:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer lorsque vous utilisez ce produit. Se laver les mains et autres zones exposées avec du savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, comprenant d'éventuelles incompatibilités :

7.2.1 Conditions de stockage: Conserver dans un endroit sec et frais. Éviter l'irradiation directe par le soleil.

Températures de stockage recommandées 5 - 25 ° C. Ne pas dépasser 30 ° C pour éviter les événements d'agglomération. Garder le récipient bien fermé. Minimiser la formation de poussière et l'accumulation.

Un entretien ménager de routine devrait être instauré pour s'assurer que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces.

7.2.2 Durée de stockage maximale : environ 12 mois

7.2.3 Chaleur et sources d'inflammation : Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

7.2.4 Règles spéciales d'emballage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

## Active

Tél. 33 (0) 4 75 54 35 05

## Distribution

SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00025  
123 rue Marie Curie – 26780 CHATEAUNEUF du RHONE  
SAS ADC Active Distribution Company au Capital de 163 200 Euros  
RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

## Company

E-mail : [contact@adc-solution.com](mailto:contact@adc-solution.com)



## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE :

### 8.1 Contrôles techniques appropriés :

Assurer une ventilation adéquate pour minimiser les concentrations de poussière. La ventilation locale ou la ventilation générale de la pièce est habituellement requis. Une installation de lavage / eau pour le nettoyage des yeux et de la peau doit être présente.

### 8.2 Équipement de protection individuelle :

Gants. En cas de production de poussières : lunettes de protection. Vêtements de protection. Protection respiratoire.

### 8.3 Matériaux pour les vêtements de protection :

Porter des vêtements de protection résistant aux produits chimiques (EN 14605) et des chaussures de protection (S1P ou S3)

### 8.4 Protection des mains :

Porter des gants appropriés testés selon EN 374.  
Caoutchouc nitrile

### 8.5 Protection des yeux :

Lunettes de protection.

### 8.6 Protection respiratoire :

Production de poussière : masque anti-poussière avec filtre type P2. Respirateur pour particules inertes. Porter un respirateur conforme à l'EN140.

### 8.7 Symbole (s) de l'équipement de protection individuelle :



### 8.8 Contrôles de l'exposition environnementale:

S'assurer que les systèmes de traitement de la poussière (tels que les conduits d'évacuation, les dépoussiéreurs, les récipients et l'équipement de traitement) sont conçus de manière à empêcher la fuite de poussière dans la zone de travail et la formation de nuages de poussière ou de poussière accumulation sur les surfaces.

#### **Active**

Tél. 33 (0) 4 75 54 35 05

#### **Distribution**

SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00025  
123 rue Marie Curie – 26780 CHATEAUNEUF du RHONE  
SAS ADC Active Distribution Company au Capital de 163 200 Euros  
RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

#### **Company**

E-mail : [contact@adc-solution.com](mailto:contact@adc-solution.com)



## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

9.1 Etat physique à température ambiante :	Solide
Apparence:	Poudre
Couleur :	Blanc (ivoire)
Odeur :	Légèrement gras
9.2 Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement :	
Masse moléculaire :	527 g/mol
pH:	6 – 7
Température d'ébullition :	Non applicable
Température de fusion :	56-66°C
Point éclair :	Environ 180 °C (méthode C.O.C.)
Température de décomposition :	> 200°C
Température d'auto-inflammation :	>250 °C
Inflammabilité:	Non disponible
Pression de vapeur à 20 °C:	< 0,0001 mbar
Densité (fondu):	0,95-0,96 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité:	--
Hydro-solubilité:	Insoluble
Viscosité :	Non applicable
Quantité de COV :	Environ 0 (Directive 2010/75/EC)

## 10. STABILITE ET REACTIVITE :

- 10.1 Réactivité :  
Stable dans les conditions normales d'utilisation.
- 10.2 Stabilité chimique :  
Stable dans les conditions normales d'utilisation.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :  
Aucune dans les conditions normales d'utilisation.
- 10.4 Conditions à éviter :  
Evitez les températures supérieures à 25 ° C.
- 10.5 Matières incompatibles :  
Agents oxydants puissants

### Active

Tél. 33 (0) 4 75 54 35 05

### Distribution

SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00025  
123 rue Marie Curie – 26780 CHATEAUNEUF du RHONE  
SAS ADC Active Distribution Company au Capital de 163 200 Euros  
RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

### Company

E-mail : [contact@adc-solution.com](mailto:contact@adc-solution.com)



## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

- 11.1 Toxicité aiguë (orale, cutanée, inhalation) : Non classée
- 11.2 DL50 oral rat > 5 g / kg

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

- 12.1 Toxicité :
  - 12.1.1 Toxicité aquatique aiguë : Non classée
  - 12.1.2 Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classée
- 12.2 Persistance et dégradabilité :
  - Facilement et rapidement dégradable.
  - Biodégradation:> 60% (méthode OCDE 301)
- 12.3 Potentiel bioaccumulatif:
  - Pas d'informations supplémentaires disponibles
- 12.4 Mobilité dans le sol :
  - Pas d'informations supplémentaires disponibles
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:
  - Cette substance / mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH, annexe XIII
  - Cette substance / mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH, annexe XIII
- 12.6 Autres effets néfastes :
  - Pas d'informations supplémentaires disponibles

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION :

Méthodes de traitement des déchets : Déchets des résidus / produits inutilisés : peuvent être mis en décharge conformément aux réglementations locales et nationales. Emballages contaminés : conformément aux réglementations locales et nationales.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

- 14.1 Non applicable selon les réglementations de transport : IMDG, ADR, RID, ADN, IATA.
- 14.2 Aucune précaution particulière pour l'utilisateur
- 14.3 Transport en vrac conformément à l'annexe II de Marpol et au recueil IBC: pas applicable

### Active

Tél. 33 (0) 4 75 54 35 05

### Distribution

SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00025  
 123 rue Marie Curie – 26780 CHATEAUNEUF du RHONE  
 SAS ADC Active Distribution Company au Capital de 163 200 Euros  
 RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134

### Company

E-mail : [contact@adc-solution.com](mailto:contact@adc-solution.com)



## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :

15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Réglementations européennes :

Pas de restrictions selon l'annexe VII de REACH.

Le monostéarate de glycérol 40-60 ne figure pas sur la liste des candidats REACH

Le monostéarate de glycérol 40-60 ne figure pas sur la Liste REACH Annexe XIV

15.2 Réglementations nationales :

Listées dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)

Listées dans la DSL canadienne (Domestic Substances List)

Listées dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)

Listées dans l'inventaire CEE EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)

Listées dans l'inventaire japonais de l'ENCS (Existing & New Chemical Substances)

Listées dans l'ISHL (Industrial Safety and Health Law) (loi japonaise)

Listées dans l'ECL (Existing Chemicals List) (Liste coréenne)

Listées dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)

Listées dans les PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)

Listées dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Listées dans le TCSI (Taiwan Chemical Substance Inventory)

Allemagne

Référence à AwSV: Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, faible danger pour les eaux (Classification selon VwVwS,

Annexe 1 ou 2; identifiant N°8745)

Remarque WGK: La cote se réfère à la substance non additionnée. Si des additifs sont ajoutés, des WGK plus élevés sont possibles conformément aux règles à l'annexe 1 n ° 5 de l'AWSV.

12ème ordonnance d'application de la loi fédérale sur le contrôle des immissions - 12. BImSchV: n'est pas soumis à la 12.

BImSchV (Ordonnance sur les incidents dangereux)

**Active**

**Distribution**

**Company**

Tél. 33 (0) 4 75 54 35 05

E-mail : [contact@adc-solution.com](mailto:contact@adc-solution.com)

SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00025

123 rue Marie Curie – 26780 CHATEAUNEUF du RHONE

SAS ADC Active Distribution Company au Capital de 163 200 Euros

RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134





Pays-Bas

SWZ - Liste des substances cancérigènes : non classée

SWZ - Liste des substances mutagènes : non classée

NIET - Liste des substances dangereuses : allaitement, développement et fertilité : non classée

Danemark

Remarques sur la classification : Les directives de gestion des urgences pour le stockage des liquides inflammables doivent être suivies.

15.3 Evaluation de la sécurité chimique :

La certification CSA n'est pas requise.

La substance n'est pas dangereuse.

## 16. AUTRES DONNEES :

Phrase(s) R : aucune

Phrase(s) S : aucune

## 17. AUTRES INFORMATIONS:

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée et suivant les réglementations en vigueur. Ils sont donnés de bonne foi. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif pour permettre les opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination, en état satisfaisant de sécurité et donc ne devraient pas être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, elles ne peuvent être applicables en cas de mélange du produit en question avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour les lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

**Active**

**Distribution**

**Company**

Tél. 33 (0) 4 75 54 35 05

E-mail : [contact@adc-solution.com](mailto:contact@adc-solution.com)

SIREN : 432 961 134 SIRET : 432 961 134 00025

123 rue Marie Curie – 26780 CHATEAUNEUF du RHONE

SAS ADC Active Distribution Company au Capital de 163 200 Euros

RCS 432 961 134 VALENCE – T.V.A. FR 64 432 961 134